Réunion A.N.P.D.F

Secteur 4 à Vichy

14.10.23

Assistent à la réunion : M.TOUCHET- MALIN- ALLARD- ANJOLRAS- ANSELME- AMADUBLE- DELAMOTTE- FOURNEL- GIROUD-GARAMPON- MEYER- CHARBONNEL- VALLET – BALLAND – DELOLME- POITEVIN- PRINTANT- MALLA- CHAMPEIL- PARENT- JURY- NOLORGUES

Ouverture de la séance par le Président Marc Touchet

« Je suis très heureux de me retrouver parmi vous dans cette réunion de secteur 4. Vous êtes le premier secteur que je viens rencontrer cette saison respectant mon engagement d'aller au contact des 5 secteurs sur cette dernière année de mandat.

Je tenais en préambule remercier Guy POITEVIN (mon voisin de l'Indre et l'Allier étant deux départements qui coïncide) de son accueil très chaleureux pour cette organisation, je reconnais bien le socle de nos réunions de secteurs qui sont des échanges ouverts avec beaucoup d'amitié et de respect.

Je remercie Edouard Delamotte et Raymond Fournel pour leur investissement comme animateurs du secteur 4

Je salue la présence des nombreux collègues du secteur 4 que j'ai plaisir à revoir et qui sont toujours fidèle aux rencontres , et en particulier celles de Vincent Nolorgues (président LFA et membre honoraire) de Pascal Parent (membre du Comex, président de la ligue Auvergne Rhône Alpes,)

Nous débutons la dernière saison de notre mandat qui nous permettra de terminer nos projets dans nos territoires, et je souhaite que nous puissions rester solidaires entre présidents de districts sur nos orientations et les échéances à venir, tout en restant focaliser sur notre travail auprès des clubs qui fait notre force.

Je me permets de revenir sur notre dernier Congrès à Cergy Pontoise qui fut une belle réussite et je tiens à féliciter toute l'équipe de Claude Delforge.

La présence de Philippe Diallo à notre Congrès est appréciée et lui permet d'intervenir devant nous tous et d'avoir un échange direct.

Le congrès 2024 a été attribué à notre collègue Daniel Durand à Beaune (secteur 3) les 13/14 et 15 septembre .

Celui de 2025 sera organisé dans votre secteur 4 , le dernier organisé était en 2015 à Clermont Ferrand à l'initiative des districts de l'ancienne ligue Auvergne.

Je me permets donc de lancer un appel à candidatures dès maintenant sachant qu'un congrès commence à se préparer un an avant , je tiens à la disposition de collègues intéressés le cahier des charges et bien sûr prêt à répondre aux futures interrogations.

Enfin de nombreux sujets seront soutenus par l'ANPDF dans les mois à venir , je pense notamment à une revalorisation des indemnités de préformation (non augmenté depuis 2005) et envisager les extensions futures (féminines , futsal).

Nous allons travailler sur un livret d'accueil destiné à nos nouveaux collègues élus (je développerai tout à l'heure les thèmes proposés) en juin prochain.

Ce travail se fera en liaison avec la LFA et sera accompagné d'autres dispositifs dont le but sera l'accompagnement de nos futurs collègues présidents de districts afin de faciliter leurs prises de fonction.

Je vous remercie de votre soutien et de votre engagement pour vos territoires , nos clubs et l'ANPDF. »

Intervention du trésorier de l'ANPDF sur les cotisations 23/24 par Raymond Fournel

« Concernant le secteur 4, à la date du 14.09.23 4 districts sur 18 n'ont pas réglé leur cotisation. Au niveau national sur les 5 secteurs, il en reste 33 sur 91.

Partenariats avec la F.F.F (30 000€) et la société Tarkeh (20 000€) ont été versé à l'association début octobre. Nous les remercions. »

Question de Thierry Delolme sur la situation d'Éric Schneider ancien Président de la Provence.

Edouard Delmotte précise que la F.F.F n'a pas à évoquer les décisions de justice.

Thierry insiste sur le fait qu'un conflit salariés/ Président peut être lourd en conséquence pour un Président de district et s'étonne que l'ANPDF n'ait pas apporté son soutien à Eric.

Un tour de table montre l'inquiétude de bon nombre de nos collègues. En cas de conflit entre salarié et président, est ce que la F.F.F peut suspendre un président de district ?

Pascal Parent précise que ce qui concerne la Laurafoot, tous les présidents sont couverts juridiquement.

Didier Anselme intervient sur une revalorisation salariale des CTD DAP compte tenu de l'inflation.

Vincent Nolorgues précise qu'en raison de la baisse du budget de la F.F.F, il n'a pas de marge de manœuvre pour le moment, sauf si les 2.5% de la LFP venaient à être augmentés. Pour les indemnités de préformation une discussion est en cours avec la LFP.

Il n'y a rien d'écrit pour les transferts des féminines.

Problèmes informatiques : un lien à télécharger devrait être envoyé , ce qui apportera une amélioration. Une amélioration devrait-être aussi apportée pour la désignation automatique des arbitres.

Didier Anselme s'étonne de l'accumulation des actions à mener par les districts depuis la rentrée !

Vincent Nolorgues précise qu'il n'y a pas d'obligations à mener de front toutes les actions.

Le foot en marchant est à privilégier, cependant.

Le sentiment que les salariés de la FFF ont tous un projet à faire valoir prédomine autour de la table.

Vincent Nolorgues précise que le budget de la coupe de France des arbitres ne sera pas imputé sur le million d'euros dédié à l'arbitrage.

Denis Allard voudrait savoir qu'elle pourrait-être l'évolution du Label au cours des prochaines saisons. Il précise qu'actuellement des clubs freinent sur le taux d'encadrement des éducateurs par rapport au label.

Des clubs refusent des enfants ! Ou en est le plan de formation des jeunes éducateurs.

La DTN va-t-elle prendre en considération le problème d'encadrement des jeunes (u6/u7) par des jeunes diplômés (14/15ans)

Va-t-on continuer à obliger les clubs masculins à avoir des obligations féminines dans le cadre du Label ?

Edouard Delamotte précise qu'un groupe de travail est en place et évoque la possibilité de 3 niveaux de labels. Une ébauche devrait être présentée au bureau du Collège et au bureau de l'ANPDF.

Jean-François Vallet nous demande d'être vigilants vis-à-vis d'organismes qui ne sont pas affiliés à la FFF.

Marc Touchet nous présente le livret d'accueil qui s'adressera aux nouveaux présidents de districts.

La prochaine réunion de secteurs se déroulera dans le Rhône, du 19 au 21 août 2024.